

# Comment un présenter Projet ...



Montage des dossiers

1. Une lettre de demande du maître d'ouvrage comportant un engagement de réalisation et un calendrier de réalisation. Concernant le calendrier de réalisation, il est recommandé, dans un souci de bonne gestion, que les dépenses éligibles retenues soient celles réalisées après le dépôt du dossier. Toutefois, selon la nature des projets, il est possible de financer des dépenses effectuées avant le dépôt du dossier relatif à des opérations ayant démarré et non achevées.

Pour un montant de subvention communautaire supérieur ou égal à 100 000 F, la demande du maître d'ouvrage devra être accompagnée des pièces suivantes en fonction de la nature du maître d'ouvrage :

- **Collectivité locale :**  
Délégation approuvant le projet d'opération
- **Privé :**  
N° de siret  
Les derniers documents annuels (bilan, compte de résultats, annexes)
- **Association :**  
Statuts  
Liste des membres du bureau  
Le dernier document annuel (bilan, compte de résultats, annexes)

2. Un descriptif détaillé de l'opération

- **Nature et finalité du projet**
- **Estimation du coût**
  - \* Petits investissements :  
Devis (daté et signé ou factures pour les projets en cours) et le cas échéant, attestation de propriété ou de libre disposition du bâtiment.
  - \* Etudes :  
Cahier des charges faisant apparaître les différentes phases et leurs frais annexes.
  - \* Action d'animation d'appui...  
Argumentaire faisant apparaître des objectifs quantifiés, les critères d'évaluation, le temps passé, l'échéancier.
- **Plan si nécessaire**

3. un plan de financement daté et signé (détailler recettes/dépenses par poste) accompagné des lettres d'intention des cofinanceurs, un relevé d'identité bancaire

4. une analyse de l'impact du projet sur, le cas échéant, l'environnement, l'emploi...

5. des indications montrant la cohérence de l'opération avec les objectifs du projet LEADER du GAL et donc la pertinence d'un financement LEADER.

**Les dossiers complets doivent être adressés un mois et demi avant la date des comité de programmation.**

Prenez contact avec nos correspondants locaux :

- Canton d'Aire/Adour :  
J.P. Castaigns (05 58 71 47 00)
- Canton de Garlin, Lembeye, Montaner :  
D. Capdupuy (05 59 33 47 92)
- Canton de Riscle, Plaisance, Marciac, Miélan :  
B. Biran (05.62.09.38.67)
- Cantons de Vic, Maubourguet, Rabastens, Castelnau RB :  
Semadour (05 62 96 44 88)

Ces interlocuteurs locaux pourront vous conseiller et vous accompagner dans l'élaboration de votre projet ainsi que sur la préparation du dossier à présenter.

**Pour tous renseignements :**  
**SEMADOUR**  
 ZI du Marmajou - 65700 Maubourguet  
 Téléphone : 05 62 96 44 88 / Fax : 05 62 96 94 17  
  
 Directeur de la publication : Jean GLAVANY  
 Secrétaire de rédaction : Olivier BACCIALONE  
 Rédaction : Eric FEBVRE, Véronique SOUBABERE

# Euradour

## La lettre

N°3 Janvier 1999



## Edito

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette année 1999, période charnière que l'on doit valoriser au mieux par une programmation rigoureuse de nos projets.

Le «Groupe d'Action Locale», (GAL) de notre association EURADOUR, a soutenu de nombreux projets sur les quatre départements (plus de 74 projets programmés). Ce sont des projets structurants de réhabilitation de cours d'eau, de valorisation touristique de patrimoine bâti lié à l'eau ou bien de sensibilisation et d'information sur les bonnes pratiques d'utilisation de l'eau...

Nous avons aussi engagé des actions structurantes dans le cadre de la coopération transnationale avec nos amis partenaires luxembourgeois, le GAL Redange-Wiltz. C'est ainsi qu'à travers toutes ces actions, nous sommes dans le respect absolu des règles du programme d'initiative communautaire LEADER II. Le programme a été décidé dans l'optique de favoriser une politique globale de dynamisation d'un territoire rural (le Val d'Adour) en soutenant des projets innovants menés par des groupes d'action locale (le GAL EURADOUR) et en encourageant l'échange d'expériences et la coopération transnationale dans ce domaine.



Conception, réalisation : Isabelle CRAMA Infographie

Afin de parfaire nos actions, le «Groupe d'Action Locale», (GAL) EURADOUR, souhaite initier des actions transrégionales (Midi-Pyrénées/Aquitaine) ce qui se traduit notamment par trois actions exemplaires qui seront réalisées sur tout le territoire du Val d'Adour :

1. une étude, puis la mise en œuvre de la restauration de l'ensemble de l'Adour (42 kms + 26 kms) sur toute la zone LEADER (1998-2001) :
  - 1<sup>ère</sup> partie en cours de travaux.
  - 2<sup>ème</sup> partie à l'étude.
2. une création de films pédagogiques à maîtrise d'ouvrage CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique) avec une mise à disposition de cassettes descriptives de l'environnement de l'Adour et une animation dans les écoles du Val d'Adour (1999-2000)
3. un grand concours d'Arts plastiques dans les écoles du Val d'Adour sur le thème de l'eau avec des remises de prix lors de la manifestation des Rencontres de Maubourguet du 20 au 22 août 1999 (1<sup>er</sup> semestre 1999).

Il nous a semblé qu'il était désormais important de permettre à nos concitoyens de toucher du doigt, dès le plus jeune âge et à travers des projets pédagogiques et ludiques, les actions structurantes qui devront être poursuivies sur plusieurs générations afin que celles-ci coulent de source dans les esprits des responsables économiques et politiques de demain.

Dans l'immédiat, il nous reste désormais peu de temps pour finaliser les réalisations de notre programme. En fin d'année, nous devrions avoir engagé la totalité des crédits LEADER qui nous ont été affectés par les deux Préfectures de Région.

Je vous demande, par conséquent, de rester vigilant dans le montage de vos dossiers. Le bureau d'assistance, en interface avec les services de l'Etat, vous soutiendra dans ces démarches administratives.

**Jean Glavany**  
Président  
du GAL Euradour

- . Edito
- . Leader en Val d'Adour
- . Leader en Action
- . Comités de programmation
- . Comment présenter un projet
- . Les contacts





# en Leader Val d'Adour ...

## «L'Environnement : un nouvel espace pour l'emploi et la formation»

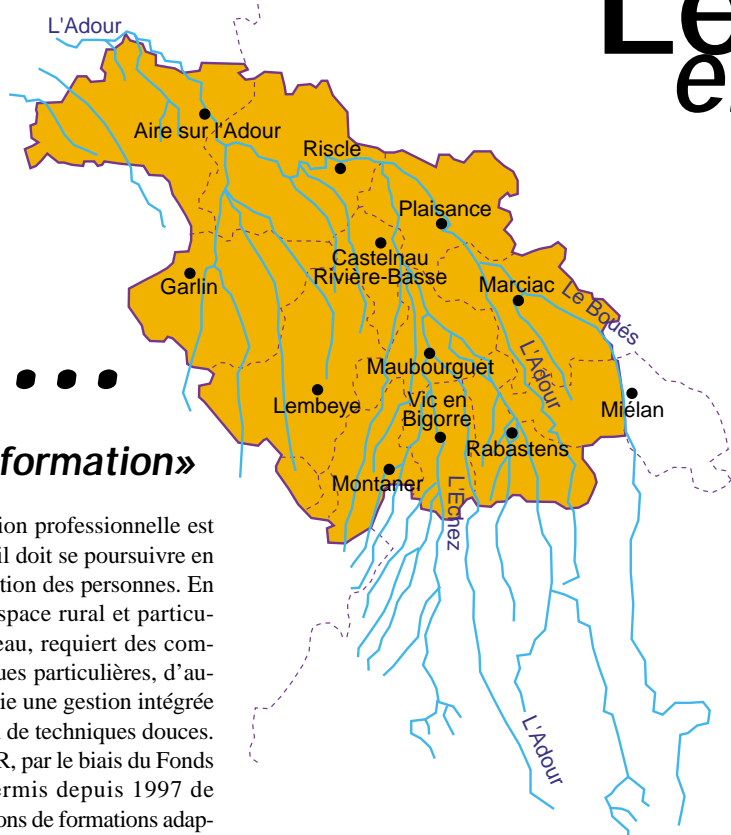
Depuis plusieurs années, les préoccupations environnementales sont replacées au cœur du développement local et qui plus est, en milieu rural, où, les paysages et la protection des sites valent garantie de qualité de vie.

Certaines pratiques (entretien des chemins, des berges, des espaces boisés.....) autrefois intégrées à l'activité agricole, sont aujourd'hui revalorisées et constituent dès lors aux yeux des instances nationales et européennes un nouveau gisement d'emplois qualifiés sous le terme d'environnement.

Les collectivités locales, et notamment celles du Val d'Adour, ne s'y sont pas trompées : parfois à l'échelle cantonale (Vic en Bigorre, Maubourguet, Plaisance) ou encore liées à un cours d'eau (Syndicat de l'Arros), des brigades vertes se sont peu à peu constituées, donnant la possibilité à des jeunes ou à des demandeurs d'emplois de recouvrer une activité reconnue pour et par notre territoire. D'autres structures intercommunales ont joué la carte du partenariat avec le tissu associatif départemental, comme le syndicat de l'Alaric.

Si le processus d'insertion professionnelle est aujourd'hui enclenché, il doit se poursuivre en insistant sur la qualification des personnes. En effet, l'entretien de l'espace rural et particulièrement des cours d'eau, requiert des compétences et des techniques particulières, d'autant plus si l'on privilégie une gestion intégrée du milieu et l'utilisation de techniques douces. Le programme LEADER, par le biais du Fonds Social Européen, a permis depuis 1997 de mettre en place des sessions de formations adaptées et pertinentes, comme l'intervention du CFPF de la Drôme sur le chantier de l'Alaric.

Il est essentiel de soutenir ces démarches afin de promouvoir la pérennisation de l'emploi. Ceci sera aussi possible grâce à la coopération intercommunale qui permettra de mutualiser les moyens en matière de ressources humaines, de gestion intégrée des milieux dans le but de favoriser un développement durable pour le Val d'Adour.



### CNDP/CRDP

Sensibilisation des scolaires aux problèmes de l'eau :

- réalisation d'une série de vidéogrammes dans la collection Science Action ;
- réalisation d'un document de formation destiné aux enseignants ;
- réalisation d'une banque d'images numérisées ;
- réalisation d'une animation sur une période de 18 mois dans toutes les écoles du Val d'Adour avec présentation et utilisation des supports pédagogiques.

## «La coopération transnationale», ou comment renforcer et enrichir le développement de nos territoires

Depuis décembre 1997, divers échanges ont été engagés avec le Groupe d'Action Locale, (GAL) Redange Wiltz au Luxembourg, ce qui nous a permis de formaliser un projet de coopération apportant ainsi une dimension européenne à notre programme LEADER. L'année 1999 sera donc consacrée à la mise en œuvre des deux axes retenus :

1. Gestion intégrée des cours d'eau
  - Séminaire au Luxembourg le 3 mars 1999.
  - Séminaire dans le Val d'Adour en juin 1999.
  - Organisation d'une formation liée au génie végétal destinée aux responsables de nos brigades vertes respectives.

Ces opérations seront soutenues par le Syndicat d'Assainissement de l'Arros (pour le GAL EURADOUR) et la Fondation Oeko-Fonds pour le Luxembourg.

2. Réalisation d'une malle pédagogique qui sera diffusée à l'ensemble des centres de loisirs de nos territoires LEADER. Cette malle comprendra un grand jeu de l'eau, du matériel d'observation et des fiches tech-



niques pédagogiques. Cet outil sera réalisé conjointement par l'association SOLEIL, le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement Bigorre Pyrénées et la Fondation Oeko-Fonds.

### Association Rencontres de Maubourguet

Sur impulsion de l'Institution Adour qui a souhaité dans un premier temps réaliser un concours d'Arts plastiques dans les Pyrénées-Atlantiques, le Conseil d'Administration du Groupe d'Action Locale, (GAL) EURADOUR a décidé d'élargir une action de sensibilisation par la réalisation d'un concours de dessin sur le thème de l'eau dans toutes les écoles du Val d'Adour (réalisation janvier 1999-août 1999). Résultats et remise des prix les 20, 21 et 22 août 1999.



# Les de Comités Programmation ...

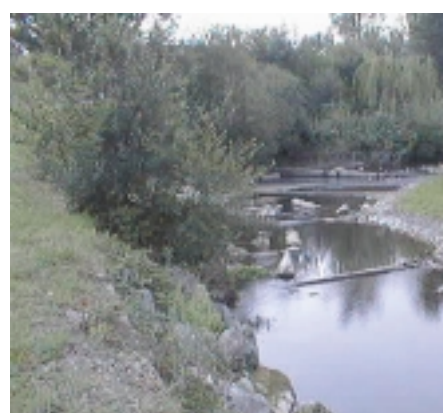
La mise en œuvre de notre programme LEADER «Pays du Val d'Adour» est commencée depuis la signature de nos conventions avec l'État (été 1997). Comme vous le savez, le programme LEADER «Pays du Val d'Adour» se clôturera à la fin de cette année 1999. Afin de solder nos enveloppes et de soutenir la dynamique de développement engagée, le Groupe d'Action Locale, (GAL) EURADOUR organisera trois Comités de Programmation. Le dernier devra avoir lieu avant le mois de novembre, afin de respecter les délais administratifs liés aux règles des contreparties : arrêtés des cofinancements (notamment Conseils Régionaux et Conseils Généraux), clôture budgétaire début novembre concernant les financements liés au fonctionnement (valable pour la programmation du FSE). Aussi, le Groupe d'Action Locale, (GAL) EURADOUR a prévu d'organiser un comité de programmation en mai/juin puis un autre en septembre/octobre. Le premier, qui a eu lieu le 22 janvier, a permis de soutenir près de 25 projets dont vous trouverez ci-dessous les caractéristiques. (CT = Coût total de l'opération, PL = Programme Leader)

#### MIDI PYRENEES :

- ≡ Association Rivière Basse Evasion/Valorisation touristique des chemins de bord de l'eau (Adour, Louet)  
CT : 26 300 F - PL : 18 300 F
- ≡ Association Adour & Pyrénées & Sahel/10ème anniversaire  
CT : 22 000 F - PL : 11 000 F
- ≡ CNDP & CRDP/Réalisation de films pédagogiques à destination des écoles et des associations du Val d'Adour  
CT : 1 000 000 F - PL : 500 000 F
- ≡ Communauté de Communes «Les Castels»/Renovation d'un lavoir et d'un puits à Lascazères  
CT : 35 000 F - PL : 16 800 F

- ≡ Commune de Larreule/Restauration du Canal et de la fontaine de Saint-Esselin  
CT : 68 015 F - PL : 40 808 F
- ≡ CFPPA/Adaptation des référentiels de formation liés à l'environnement  
CT : 76 294 F - PL : 38 147 F
- ≡ Mission locale Rurale-Antenne de Vic en Bigorre/Forum des Métiers liés à l'eau  
CT : 656 691 F - PL : 328 000 F
- ≡ Syndicat du Lys et de l'Uzerte/Restauration des berges du Lys et de l'Uzerte  
CT : 700 000 F - PL : 420 000 F
- ≡ C.A.C.G/Animation CDT Adour Gascogne 98  
CT : 511 000 F - PL : 130 000 F

- ≡ Sivom Miélan & Marciac - Aménagement d'un chemin piétonnier et d'une base de loisirs en bord de l'eau  
CT : 500 000 F - PL : 250 000 F
- ≡ Association Loisirs & Enfance de Plaisance/Animations liées à l'environnement à destination des enfants  
CT : 172 642 F - PL : 62 000 F
- ≡ Sivom de Plaisance du Gers/Formation CAPA Travaux Paysagers du chef d'équipe de la brigade verte  
CT : 10 800 F - PL : 5 400 F



#### AQUITAINE :

- ≡ Commune de Moncaup/Restauration de fontaines  
CT : 369 000 F - PL : 221 400 F
- ≡ Cercle Voile Pau Béarn/Cadillon 99  
CT : 81 000 F - PL : 46 000 F
- ≡ Association «Les Rencontres de Maubourguet»/Organisation d'un concours de dessin au sein des écoles du Val d'Adour  
CT : 550 000 F - PL : 200 000 F
- ≡ SCEA LOSTE/Montaner/Aménagement en vue de réduire la pollution d'un atelier de porcs  
CT : 217 881,75 F - PL : 85 977 F
- ≡ Commune de Burousse Mendousse/Création d'un parcours de pêche  
CT : 150 000 F - PL : 52 500 F

- ≡ Comité Régional d'Aquitaine de canoë-kayak & Club canoë-kayak Aturin/1000 Pagaies  
CT : 232 984 F - PL : 60 000 F
- ≡ Centre de Loisirs sans hébergement d'Aire sur Adour/Animation & sensibilisation à l'environnement auprès des enfants  
CT : 80 000 F - PL : 50 000 F
- ≡ Institution Adour/Valorisation touristique de 3 points d'eau (canton d'Aire sur Adour)  
CT : 50 000 F - PL : 25 000 F
- ≡ Centre de Loisirs sans hébergement & Aire sur Adour/Formation BEATEP Environnement  
CT : 44 800 F - PL : 22 300 F
- ≡ Institution Adour/Restauration d'une conche en frayère à brochet à Aire  
CT : 200 000 F - PL : 125 000 F

# Contacts :

### Le GAL "EURADOUR"

- Mairie de Maubourguet
- J. Glavany  
Président
- R. Cabé  
Vice-Président
- F. Daguzan  
Trésorier
- H. Tonnet  
Vice-Trésorier
- M. Chantre  
J.-N. Lacourrière
- J. Latapie
- C. Miqueu
- P. Lalanne
- R. Soubabère
- J.-C. Eugène
- G. Fauque

### Assistance

technique  
SEMADOUR  
Maubourguet  
05 62 96 44 88

### Services

instructeurs  
Préfectures des départements  
(et services déconcentrés de l'Etat)  
Gers - Landes  
Hautes-Pyrénées  
Pyrénées Atlantiques  
Préfecture de Région  
Aquitaine  
Midi-Pyrénées